

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### AMBASSADAIR ACADEMY

#### ARTICLE I. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

**Ambassadair ACADEMY** est une société par actions simplifiées au capital social déclaré de 7000€, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro **SIREN 800 905 770** et certifié Qualiopi.

SIRET du siège social : **800 905 770 00031**

Code NAF/APE : **8559A – Formation**

Enregistré en préfecture sous le numéro : **76340925434**

Numéro de TVA intracommunautaire : **FR65800905770**

Siège social : **34 Rue Emma Blanc, 34430 Saint-Jean-de-Védas, France**

Représentant légal : **Ugo NOEL**

Contact : [info@ambassadair.fr](mailto:info@ambassadair.fr)

**Ambassadair** et **Ambassadair ACADEMY** sont des marques déposées auprès de l'INPI (France) et de l'EUIPO (Europe) sous le numéro 093674553.

#### ARTICLE II. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Ambassadair ACADEMY, ci-après « **Ambassadair** » et toute personne physique majeure, ci-après le « **Client** » procédant à l'achat d'une formation en PRESENTIEL ou en DISTANCIEL.

La formation est destinée à l'élève inscrit, ci-après « **Stagiaire** », mineur ou majeur, mais le contrat est conclu avec le « **Client** » payeur (généralement les parents ou tuteurs légaux).

#### ARTICLE III. PRESTATIONS PROPOSEES

**Ambassadair** propose et dispense des formations aéronautiques.

Les formations sont effectuées par des pilotes professionnels et sont supervisées par un pilote titulaire du CAEA.

Les prestations comprennent :

- Des enseignements théoriques
- Des Quiz
- Des examens blancs

- De l'accompagnement pédagogique
- Un accès aux supports pédagogiques numériques

Certains **Stagiaires** peuvent réaliser des vols d'initiation, organisés **par des aéro-clubs partenaires affiliés à la Fédération Française Aéronautique (FFA)**.

Dans ce cas, les vols sont entièrement de la responsabilité des aéro-clubs et chaque **Client** doit souscrire à la licence "Jeunes Ailes" de la FFA pour le **Stagiaire**.

## ARTICLE IV. MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription est validée après :

- Remplissage du formulaire d'inscription
- Acceptation des présentes CGV
- Réception du paiement (acompte ou totalité)

## ARTICLE V. TARIFS ET PAIEMENT

### Section 5.01 Tarifs

- BIA PRESENTIEL : 497 € TTC
- BIA DISTANCIEL : 397 € TTC
- VOL BIA : 297€ TTC (Cela inclut la licence "Jeunes Ailes" de la FFA pour le **Stagiaire**)

### Section 5.02 Modalités de paiement

Le Client peut régler sa formation :

- En un seul versement à l'inscription
- En trois échéances mensuelles :
  - BIA PRESENTIEL :  $3 \times 167$  € TTC soit un surcoût de 4€ TTC
  - BIA DISTANCIEL :  $3 \times 134$  € TTC soit un surcoût de 5€ TTC
  - VOL BIA : Paiement en un seul versement à l'inscription

La facture est transmise par voie électronique au **Client** après validation de l'inscription.

## ARTICLE VI. DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation, le **Client** dispose d'un délai de **14 jour calendaires** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sauf si la formation a déjà débuté.

## ARTICLE VII. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas d'annulation par le **Client** avant le démarrage de la formation (hors délai légal de rétractation), des frais de dossier de **27 €** seront retenus.

Une fois la formation commencée, aucun remboursement ne pourra être exigé, sauf cas de force majeure dûment justifié.

En cas d'annulation du fait de **Ambassadair**, le **Client** sera intégralement remboursé. Aucune indemnité compensatoire ne pourra être demandée.

En cas d'impossibilité de réaliser le VOL BIA dans la période légale de couverture de l'opération « VOL BIA » de la FFA, pour des raisons de sécurité, de météorologie ou technique, le **Client** sera remboursé de 270€ (La licence "Jeunes Ailes" de la FFA ne peut pas être remboursée).

## ARTICLE VIII. RESPONSABILITES

**Ambassadair** s'engage à dispenser chaque formation théorique conformément au programme officiel en vigueur.

**Ambassadair** n'est pas responsable des résultats aux examens et aux certifications, ceux-ci dépendant du travail personnel du **Stagiaire**.

Conformément à la réglementation, les activités aériennes pratiques (vols BIA) sont effectuées par des aéro-clubs affiliés à la Fédération Française Aéronautique (FFA) et **sous leur seule responsabilité**. En aucun cas la responsabilité de **Ambassadair** ne pourrait être engagée.

## ARTICLE IX. DONNEES PERSONNELLES

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées exclusivement pour la gestion administrative et pédagogique.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le **Client** et le **Stagiaire** disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en écrivant à : [info@ambassadair.fr](mailto:info@ambassadair.fr)

## ARTICLE X. LITIGES ET MEDIATION

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut, le **Client** pourra saisir le médiateur de la consommation, à savoir l'association Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C), située 49 rue de Ponthieu à PARIS (75008).

Le droit applicable est le droit français.

Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social d'Ambassadair ACADEMY.